



L'édito de Cécile Taffin

Présidente de l'UNGE



Les Géomètres-Experts à vos cotés partout en France

Présents sur tout le territoire national, les géomètres-experts sont les garants de la dynamisation de l'urbanisme en France.

Pour répondre aux spécificités et aux besoins locaux, l'Union Nationale des Géomètres-Experts (UNGE) s'appuie sur des chambres régionales implantées dans chaque région française. Cette organisation territoriale nous permet d'être en contact direct avec les réalités du terrain, facilitant des réponses adaptées aux particularités de chaque zone et favorisant un développement équilibré à l'échelle nationale.

Dans cet esprit de proximité, depuis le mois d'octobre, j'ai engagé une série de rencontres régionales de l'UNGE. Ces rendez-vous, organisés dans toute la France, offrent l'occasion d'échanger avec nos adhérents pour mieux appréhender les défis actuels de la profession. À chaque étape, les géomètres-experts partagent leurs retours d'expérience et les grandes missions qu'ils ont mises en place, qu'il s'agisse de la délimitation foncière, de l'aménagement du territoire ou des innovations technologiques. Ces échanges permettent également de prendre en compte leurs préoccupations et d'identifier ensemble les enjeux émergents. La dernière rencontre de cette série se tiendra en Auvergne Rhône-Alpes le 6 décembre, concluant un cycle d'échanges riches et constructifs, dédiés à la croissance et à l'avenir de notre communauté professionnelle.

Fidèle à son objectif de soutenir la filière des géomètres-experts partout en France, l'UNGE a lancé en juin 2024 un organisme de formation : gemeforme. Cette plateforme a pour vocation d'accompagner l'évolution des compétences et du savoir-faire de notre secteur, en mettant à disposition un large catalogue de formations. Celles-ci couvrent des thématiques variées, allant des techniques de calcul des surfaces à la gestion intégrée des eaux pluviales, en passant par des modules sur les récentes législations, comme la loi ZAN.

Gemeforme prépare activement les géomètres-experts aux défis de demain en intégrant les enjeux nationaux et territoriaux de manière pragmatique et durable. Notre plateforme offre la possibilité de suivre des formations de qualité, adaptées aux besoins spécifiques de chacun et conciliant carrière et développement personnel. Cette démarche vise à garantir une expertise solide et moderne, toujours au service des territoires.

2ème édition de notre événement annuel : La semaine des Géomètres-Experts

La Semaine des Géomètres-Experts est revenue pour une seconde édition du 3 au 6 juin dernier. **Partout en France, nos adhérents ont mis en place des événements pour faire découvrir l'univers passionnant des professionnels de la mesure.**



Les géomètres-experts du Finistère à Plougonvelin ont participé à la fête en proposant notamment un relevé en 3D de l'Abbaye ainsi que du Phare de la Pointe St Mathieu. Ce relevé s'inscrit dans le cadre de la protection du patrimoine bâti pour promouvoir la profession et les techniques de

mesure. Une démonstration des outils de mesure a également été réalisée pour l'occasion, avec un drone ainsi qu'un scanner statique et dynamique.

Nous sommes déjà en route pour l'édition 2025 qui se tiendra du 02 au 08 juin 2025. Une nouvelle occasion de mettre à l'honneur la profession et d'échanger avec nos publics !

La Matinale du foncier : la réunion des acteurs du foncier

Pour la première fois de son histoire, l'Union Nationale des Géomètres-Experts a organisé **la Matinale du Foncier**, un événement inédit visant à rassembler et faire dialoguer l'ensemble des professionnels du secteur foncier. Cette première édition s'est tenue le 16 mai 2024 à Bourg-en-Bresse, dans l'Ain, réunissant un large éventail de participants, notamment des géomètres-experts, des élus locaux et nationaux, ainsi que des représentants des professions connexes.

L'objectif de cette matinale était de rassembler les professionnels qui gravitent autour du foncier, des élus locaux et nationaux, et d'agrèger les données des différentes professions, pour **établir à terme un Indice Foncier.**



Les nombreux et riches échanges ont permis de confirmer la multimodalité du foncier, et de mettre en avant des propositions concrètes qui devront se retrouver dans un livre blanc.

La prochaine édition de la Matinale du foncier se déroulera en janvier 2025, toujours dans l'optique de faire travailler ensemble tous les acteurs du foncier. Cet événement ambitionne de renforcer la coopération entre les différents métiers, de faire émerger des solutions collectives, et d'accompagner durablement la structuration du secteur en France

Portrait d'un géomètre-expert



Wilfried MADULI
Vice-président de l'UNGE

Depuis quand et pourquoi pratiquez-vous le métier de géomètre-expert ?

J'ai la chance d'exercer le métier de géomètre-expert depuis 2007. Ce métier traite aussi bien de l'aspect technique que juridique mais également du relationnel. Notre éventail d'activités est extrêmement large et nous permet ainsi de rendre chaque jour unique. La diversité de nos missions, allant du bornage de propriété à la mise en copropriété de bâtiment, des relevés de bâtiment ou carrières aux scanner laser 3D ou par drone à la topographie, de l'implantation de bâtiment à la détection de réseaux, de l'urbanisme à la maîtrise d'œuvre VRD (Voirie et Réseaux Divers), ... en font un métier stimulant qui évite la monotonie.

Le métier de géomètre-expert est crucial car il se situe à l'intersection de nombreux domaines vitaux pour notre société : le droit, l'aménagement du territoire, l'environnement, l'économie et l'urbanisme. Nous restons un acteur incontournable dans la construction de notre cadre de vie par notre expertise et notre capacité à intégrer les aspects techniques, juridiques et sociétaux.

Comment l'UNGE soutient-elle la filière ?

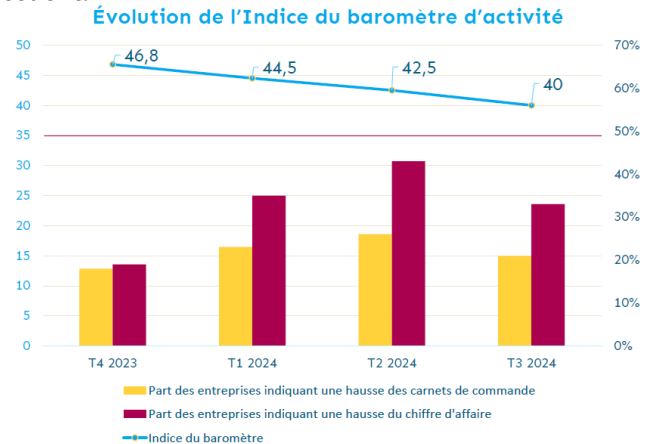
L'UNGE joue un rôle crucial dans le soutien et le développement de la filière des géomètres-experts. Dans le cadre de notre projet stratégique « trajectoire 2026 », l'UNGE agit sur plusieurs fronts, de la représentation professionnelle à la promotion du métier, en passant par le développement des compétences et l'adaptation aux évolutions du secteur.

Une mission dans le cadre de votre fonction de géomètre-expert vous a-t-elle marqué ?

Je peux même dire que plusieurs missions m'ont marqué dans le cadre de l'exercice de ma fonction tant notre champ d'action est varié. Lors de la création d'un programme immobilier, nous avons participé, en étroite collaboration avec un promoteur et la municipalité, à la création d'un centre bourg avec la réalisation d'une place publique, de commerces en RDC, une crèche communale et de logements aux étages. Note rôle dans cette affaire a été un accompagnement complet du bornage, au plan topographique, à l'implantation du bâtiment, à la mise en copropriété du bâtiment, mais aussi à la maîtrise d'œuvre VRD. Quelle satisfaction de participer à la création d'un espace de vie !

Géomètre-expert : des résultats en légère hausse

Les résultats du troisième trimestre 2024 confirment une légère amélioration du chiffre d'affaires observée au trimestre précédent.



L'Indice du baromètre d'activité s'est contracté pour le quatrième trimestre de suite passant de 50 au T3 2023 à 40 au T3 2024.

En effet 79% des structures constatent une nouvelle dégradation de leur carnet de commande et 67% une baisse de leur chiffre d'affaires. Ces données laissent présager une baisse significative du chiffre d'affaires de la profession en 2024.

La tendance nationale semble se confirmer dans l'ensemble des régions. Hauts-de-France, Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté souffrent un peu moins que les autres ! Seules les activités de mise en copropriété et de division en volumes semblent se maintenir à un niveau équivalent à celui des trimestres précédents.

Les fiches ADS pour soutenir la filière

Début 2023, l'UNGE a monté un groupe de travail pour rédiger les fiches d'application du droit des sols (ADS). 14 fiches thématiques sont maintenant disponibles et sont à la disposition des géomètres-experts, des professionnels de l'immobilier, des élus ou des services instructeurs, afin d'offrir une première approche utile des procédures de lotissement.

Nous sommes disponibles pour vous partager les fiches ADS des thèmes suivants :

- Le métier de géomètre-expert
- Le géomètre-expert, maillon essentiel de l'aménagement
- Définition du lotissement
- Déclaration préalable ou Permis d'aménager ?
- Les demandes de pièces complémentaires
- Les exclusions du champ d'application du lotissement
- Le recours à l'architecte ou au paysagiste-concepteur
- Les cas particuliers du lotissement en périmètre ABF
- Le Permis de Construire Valant Division
- L'évolution réglementaire du lotissement
- L'application de l'article R.151-21, 3ème alinéa
- Les délais
- Le certificat d'urbanisme
- La vente des lots et la délivrance des permis de construire

